



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 10/06/2025

Publication :
le 20/06/2025

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Délibération n° D-2025-246

Acquisition de parcelles - Projet d'aménagement d'une voie
verte rue de la Routière

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU.

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Acquisition de parcelles - Projet d'aménagement
d'une voie verte rue de la Routière**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par arrêté préfectoral du 29 juin 2021, le projet d'aménagement d'une voie verte Rue de la Routière a été déclaré d'utilité publique. A l'issue d'une enquête parcellaire, le Préfet des Deux-Sèvres, par arrêté du 24 janvier 2025, a déclaré cessibles au profit de la Ville de Niort les parcelles nécessaires au projet.

Cet aménagement a pour objet la création d'un cheminement cyclable et pédestre sécurisé permettant de relier le pôle commercial situé route de Coulonges et les équipements sportifs du secteur dit de Grand-Croix au bourg de Sainte-Pezenne.

Plusieurs propriétaires concernés ont accepté de céder à la Commune de Niort les emprises de terrains nécessaires à cet aménagement. La négociation a eu lieu sur la base de 0,35 €/m².

Le prix global d'acquisition s'élève à 529,90 € auquel s'ajoutent :

- des indemnités de remploi attribuées aux propriétaires : 105,98 € ;
- des indemnités d'éviction versées aux différents exploitants agricoles en contrepartie de la libération des emprises de terrains qu'ils occupent : 733,68 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles désignées dans le tableau de synthèse ci-annexé, moyennant le prix global de 529,90 € ;
- approuver le versement des indemnités de remploi aux propriétaires pour la somme globale de 105,98 € et des indemnités d'éviction d'un montant total de 733,68 € aux différents exploitants agricoles, selon le tableau de synthèse ci-annexé ;
- autoriser la signature de tous actes à cet effet, les frais associés à cette acquisition étant à la charge de la Commune de Niort.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ

Projet voie verte rue de la Routière - Synthèse acquisitions amiables et indemnités exploitants

Parcelle	Lieudit	Superficie	Prix de vente	Indemnité de remploi	Propriétaires			Fermier	Indemnité fermier
					Civilité	Nom	Prénom		
ZV 436	Les pièces Carrées	04a 74ca	165,90 €	33,18 €	M.				229,70 €
					M.				
					M.				
					M,				
					M				
					M				

ZV 440	Les Pièces Carrées	01a 80ca	63 €	12,60 €	M.				87,23 €
					M.				
					M.				

ZV 442	Les Pièces Carrées	01a 04ca	36,40 €	7,28 €	M.				50,40 €
					M.				
					M.				

ZV 450	Les Pièces Carrées	06a 37ca	222,95 €	44,59 €	M				308,69 €
					M				

ZV 446	Les Pièces Carrées	00a 38ca	13,30 €	2,66 €	M				18,41 €
					M				

ZV 448	Les Pièces Carrées	00a 81ca	28,35 €	5,67 €	M				39,25 €
					M				

Total général	529,90 €	105,98 €
----------------------	-----------------	-----------------

Total indemnités	733,68 €
-------------------------	-----------------

Projet voie verte rue de la Routière - emprises acquisitions amiables

